



Résumé des normes et des modalités d'évaluation des apprentissages
École des Moussaillons
Éducation préscolaire
Année scolaire 2022–2023

Voici des informations sur l'évaluation des apprentissages de votre enfant et sur la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2022-2023.

Première communication écrite
<ul style="list-style-type: none">➤ Portrait des apprentissages et du comportement de votre enfant➤ Communication acheminée par votre enfant au plus tard le 14 octobre
Bulletin 1
<ul style="list-style-type: none">➤ Bulletin transmis sur Mozaïk, au plus tard le 17 novembre.➤ Rencontre de parents en novembre.➤ Les domaines 1-2-3 et 4 seront évalués.
Bulletin 2
<ul style="list-style-type: none">➤ Bulletin transmis par Mozaïk plus tard le 16 mars.➤ Possibilité de rencontre avec l'enseignant sur rendez-vous en mars.➤ Les domaines 1-2-3-4 et 5 seront évalués.
Bulletin 3 (Bilan en lien avec les attentes de fin d'année du programme préscolaire)
<ul style="list-style-type: none">➤ Bulletin remis aux parents au plus tard le 28 juin sur Mozaïk.➤ Les domaines 1-2-3-4 et 5 seront évaluées dans le bilan.

Dans chacun des domaines, des activités permettant de vérifier le niveau de développement de l'enfant lui seront proposées dans différents contextes. Le tableau ci-dessous présente les types d'activités et les contextes qui permettront l'évaluation du développement de l'enfant au regard des 5 domaines.